

PORT DÉPARTEMENTAL DE GRANVILLE

ÉVOLUTION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

Le Département de la Manche porte depuis longtemps un projet global de développement portuaire pour Granville.

Celui-ci comprend une **extension du port de plaisance du Hérel**, une extension du terre-plein de la zone du chantier naval, ainsi que d'autres investissements en portage direct par le Département, ainsi que **l'aménagement de la rue des Iles** confié à une société privée dédiée (la SAS Port Granville) après un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé fin 2016.

Durant l'émergence puis la maturation progressive de ce projet de développement, **le contexte a largement évolué** :

- D'une manière générale, les attentes sociétales et l'acceptabilité sociale ont évolué autour d'un tel projet ;
- Les réglementations environnementales se sont durcies tandis que les équilibres économiques ont changé ;
- Par ailleurs, la pratique du nautisme a changé, la liste d'attente pour une place dans le port de Granville n'est plus la même, la demande des acteurs du port eux-mêmes a évolué.

Aujourd'hui, en pleine résonnance avec son projet de mandat sobre et audacieux, **le Département prend en compte ces changements** et fait évoluer ses projets pour le port de Granville vers une **stratégie de modernisation**. Cela emporte **l'abandon du projet d'aménagement de la rue des Iles**, dont l'évolution par rapport à la consultation initiale ne permet pas d'asseoir juridiquement la concrétisation.

Cette **stratégie de modernisation des ports de Granville** va se construire avec la **coordination portuaire**, qui associe toutes les parties prenantes, avec bien sûr la ville de Granville et l'intercommunalité Granville Terre & Mer.

Les investissements que porteront le **Département de la Manche et sa SPL des ports** vont se déployer rapidement et progressivement, selon les priorités suivantes :

- La préservation du patrimoine portuaire, sans laquelle il n'y aurait plus de port de Granville à moyen terme (exemples d'investissements : gros entretien de la digue principale du port de Hérel et réhabilitation-reconstruction de la digue secondaire, renforcement du quai nord du bassin de pêche...)
- L'amélioration environnementale, à travers notamment la certification « port propre » que nous visons (exemples d'investissements : traitement et filtrage de l'eau des aires de carénage, modernisation des bornes de distribution des fluides...)
- L'amélioration du service apporté aux usagers, qu'ils soient pêcheurs, plaisanciers ou professionnels, et des conditions d'accès à la mer (exemple d'investissement : réalisation pour les plaisanciers d'une aire de carénage aux normes environnementales et d'un mur d'attente, déroctage et reprofilage du chenal de l'avant-port...)

Une nouvelle communication sera faite d'ici la fin de l'année lorsque les échanges au sein de la coordination portuaire permettront de mettre en œuvre cette stratégie de modernisation de manière opérationnelle.

